REPUBLIQUE FRANCAISE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RELATIONS

AVEC LES COLLECTIVITES
TERRITORIALES

Bureau de l'environnement Et de l'urbanisme AP/AP

Z:\alsena\fichiers word\DOC WORD\alsena\ARRETE DIVERS\LA LOGE I décembre 07.doc Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

ARRETE n° A 4703 portant modification des garanties financières fixées pour le site de stockage de déchets de la loge II sur la commune de Coulonges-Thouarsais

Le Préfet des Deux-Sèvres Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu le livre V du code de l'Environnement;

Vu l'arrêté préfectoral du 15 novembre 2004 autorisant la création d'un centre de stockage de déchets ultimes au lieu —dit « La Loge II » sur la commune de Coulonges Thouarsais,

Vu la demande présentée par le SMITED le 12 septembre 2007 .relative à la modification des garanties financières du complexe de gestion des déchets exploité sur la commune de Coulonges Thouarsais,

Vu la lettre de l'inspecteur des installations classées en date du 23 novembre 2007;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE

Annexe III : l'article 1^{er} de l'arrêté du 15 novembre 2004 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

Dánia dan	A 4	Montant IIT on	Indian da la
Périodes	Années	Montant HT en	Indice de la
		millions d'euros	période Indice TP
			01 novembre 2004
			516,8
1	2005-2007	-	-
2	2008-2010	532	569,1
3	2011-2013	543	
4	2014-2016	556	
5	2017-2019	569	
6	2020-2022	583	
7	2023-2025	595	
8	2026-2028	333	
9	2029-2031	313	
10	2032-2034	293	
11	2035-2037	273	
12	2038-2040	253	
13	2041-2043	233	
14	2044-2046	213	
15	2047-2049	193	
16	2050-2052	173	
17	2053-2055	153	

Article 2 : les autres articles de l'arrêté préfectoral du 15 novembre 2004 susvisé demeurent inchangés.

<u>Article 3</u>:Le Secrétaire général de la Préfecture, le sous-préfet de Bressuire, le Maire de Coulonges-Thouarsais et le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont copie leur sera adressée ainsi qu'au Président du SMITED.

Niort, le 28 décembre 2007

Le Préfet,

Régis GUYOT